

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU MARDI 6 MARS 2012

2012-01 ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011

L'an deux mille douze, le mardi 6 mars, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courrier du 29 février 2012, s'est réuni salle de la Tour, à la mairie de Château Thebaud, sous la présidence de Monsieur Bernard CLOUET, Président.

Nombre de délégués en exercice : 23

Délégués présents : 19
Votants : 19

Titulaires présents :

Monsieur Joël ARIZA, délégué du collège électoral de la région de Blain
Monsieur Gilles BOURDU, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois
Monsieur Michel TILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon
Monsieur Lionel LARDEUX, délégué de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué de la communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine
Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Yves MOREAU, délégué de la communauté de communes de Vallet
Monsieur Serge COLIN, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire
Monsieur Paul PORCHER, délégué de la communauté de communes Cœur Pays de Retz
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson
Monsieur André BARREAU, délégué de la communauté de communes de Sud Estuaire
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique,
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu
Monsieur François FAVRY, délégué de la communauté de communes de la région de Nozay
Monsieur Joseph AUDOUIN, délégué du collège électoral Loire Divatte
Monsieur Francis MARTIN, délégué du collège électoral du Castelbriantais

Suppléants présents :

Monsieur Pierre SEVEC, délégué du collège électoral Pornic

Excusés:

Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul
Monsieur Jean-Michel BRARD, délégué du collège électoral Pornic
Monsieur Maurice PERRION, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale

Secrétaire de séance : M. Michel TILLARD

Délibération affichée : le 7 mars 2012

2012-01 ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Le comité décide d'approuver le compte administratif de l'exercice 2011 dont les résultats s'établissent comme suit :

Excédent de fonctionnement	2 058 404.52 €
Excédent d'investissement	9 948 599.13 €
Excédent global	12 007 003.65 €

Ce compte administratif est en tout point conforme au compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier.

Il est à noter que Monsieur Bernard CLOUET, Président en exercice du SYDELA, s'est retiré au moment du vote de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme
Le Président,
Bernard CLOUET

